

-  La vie communale p2
-  Informations pratiques p5
-  La vie des écoles p6
-  La vie associative p8
-  Agenda p8

Bulletin d'informations

JANVIER 2019 - n°1

Bonne année
2019

JANVIER 2019

Vendredi 4 : assemblée générale du Comité d'Animation

Dimanche 13 : vœux du Maire (salle communale, 11h)

Mardi 22 : assemblée générale du club Ar Vignonnnet

FEVRIER 2019

Samedi 2 : repas raclette – APEL Notre Dame

MARS 2019

Samedi 2 : repas Cassoulet – Racing Cast Porzay

Samedi 9 : carnaval de l'Ecole Publique

Samedi 16 : Saint Patrick – Vaches Folks

Dimanche 24 : salon du shopping – FASILA Cast

Samedi 30 : Fest Noz - Danse bretonne loisir

AVRIL 2019

Lundi 22 avril : chasse à l'oeuf – comité d'animation

MAI 2019

Dimanche 12 mai : troc et puces - APE école publique

Dimanche 26 mai : élections européennes

JUIN 2019

samedi 1er juin : repas du **CCAS**

samedi 15 juin : repas de fin d'année de l'Ecole Notre Dame

JUILLET 2019

Week end du 5,6,7 juillet : festival Cast en scène

SEPTEMBRE 2019

dimanche 1er : assemblée générale de la société de Chasse **samedi 7 et dimanche 8** : Fêtes de Cast – comité d'animation

samedi 21 : repas crêpes - APEL Ecole Notre Dame

dimanche 29 septembre : Cast Hell trail – Elan du Porzay

OCTOBRE 2019

samedi 5 : rando VTT - Cast VTT

samedi 12: couscous – APE de l'école publique

DECEMBRE 2019

samedi 14 : arbre de Noël des enfants – comité d'animation

Pour annoncer un événement, publier un article, une affiche ou une petite annonce dans l'Echo de St Hubert, pensez à envoyer vos textes et images **avant le 10 du mois précédent.**

Exemple : pour parution en février
date limite d'envoi : pour le **10 janvier**



Numéros d'urgence :

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES	112
(numéro prioritaire fonctionne avec les fixes et mobiles)	
SMS OU FAX	114
(pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)	

Mairie

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 02 98 73 54 34 - Fax : 02 98 73 62 87

Email : mairie.de.cast@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-cast.com

Agence Postale

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h

Tél. 02 98 73 54 06

« L'Echo de St Hubert » est également téléchargeable en couleur sur le site Internet.



LA VIE COMMUNALE

Le dimanche 13 janvier à 11 h, à la salle communale de Cast, auront lieu les vœux du Maire de Cast. Toute la population est invitée à y assister.

A l'issue des vœux, un verre de l'amitié sera proposé à tous.

Maisons et jardins fleuris



La remise des prix des maisons et jardins fleuris a eu lieu le 14 décembre, dans une ambiance conviviale. Ci-dessus les lauréats ainsi que les membres du jury.

Retrouvez les résultats complets sur :

<https://www.mairie-cast.com/maisons-fleuries-2018/>

Compte rendu du conseil municipal du 28 novembre 2018

Le 28 novembre 2018, à 20h30, le conseil municipal de CAST, légalement convoqué le 19 novembre 2018, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Jacques GOUEROU, Maire.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Michel LE PAGE, Sébastien LE BRIS et Sylvie ROGNANT, excusés

Procurations : Michel LE PAGE à Jacques GOUEROU

Sébastien LE BRIS à Roger MAUGUEN

Secrétaire de séance : Danielle CARIOU.

DELIBERATION N° 50-2018 – MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE LOTISSEMENT POLUSSON - DEUXIEME TRANCHE

Monsieur le maire rappelle que la commune de Cast, par délibération n°19-2018 en date du 4 avril 2018, a autorisé la création d'un budget annexe dédié à l'aménagement de la deuxième tranche du lotissement Polusson et la volonté de la Commune de poursuivre l'aménagement de la zone concernée.

Pour assurer la maîtrise d'œuvre des opérations de travaux, la commune a lancé une consultation en procédure adaptée au sens de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et selon les modalités énoncées à l'article 27 du décret 2016-360 du 23 mars 2016.

Pour rappel, l'enveloppe travaux est estimée à 300 000€ HT pour la tranche ferme et à 10 000€ pour la tranche optionnelle.

A l'issue de cette consultation, trois groupements de candidats ont été auditionnés par la commission d'appel d'offre réunie en mairie de CAST le 23 novembre 2018 :

Le cabinet Roux-Jankowsky avec Sandrine Nicolas Architecte ;

Le cabinet A3 Paysages avec le bureau d'étude ECR Environnement ;

Le Cabinet B3i avec l'Atelier Lieu-Dit, architecte-paysagiste.

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offre du 23 novembre 2018 constatant que l'offre la mieux-disante est celle présentée par le groupement constitué de B3i et de l'Atelier Lieu-Dit ;

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

De retenir l'offre du groupement constitué de B3i et de l'Atelier Lieu-Dit

D'autoriser le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'aménagement du lotissement Polusson deuxième tranche pour un montant total HT de 29 850 €.

DELIBERATION N° 51-2018 – TARIFS COMMUNAUX 2019

Après réunion de la commission finances réunie le 20 novembre 2018, qui a émis un avis favorable,

Le Conseil Municipal décide, à la majorité et 4 abstentions :

D'adopter les tarifs tels que présentés en annexe pour l'année 2019

Cimetière	Concession trentenaire	123,00 €
	Concession décennale	70.00 €
	Columbarium 30 ans	1096,00 €
	Columbarium 10 ans	423.00 €
	Cavurne 10 ans	206.00 €
	Cavurne 30 ans	412.00 €
	Plaque colonne du souvenir 30 ans	61.00 €
	Taxe inhumation jardin du souvenir	31.00

Eaux	Forfait	27.54 €
	De 0 à 200 m3	1.00 €
	De 201 à 500 m3	0.90 €
	Plus de 500 m3	0.70 €
	Remplacement de compteur 15	67.50 €
	Remplacement de compteur 20	78.50 €
travaux	Branchement jusqu'à 10 ml	525.00 €
	Plusvalue par ml - terrain ordinaire	21.50 €
	Plusvalue par ml + refecton chaussée	32.50 €

Assainissement collectif		
Raccordement au réseau	Bâtiment existant avant la mise en place du réseau	600.00 €
	Bâtiment neuf	2 550.00 €
Redevance	Forfait annuel	51.00 €
	Le m3 d'eau consommée	1.65 €

Fourniture de buses	Par ml (pvc)	27.60 €
	Par ml (béton)	36.20 €

Main d'œuvre	L'heure	32.00 €
--------------	---------	---------

Autres fournitures et travaux	Terre végétale (en fonction dispo) m3	5.00 €
	Tracto Pelle JCB	42.00 €

Location de salles	(suivant règlement intérieur)	
Réunions	Grande salle	90.00 €
	Rotonde	55.00 €
	Salle Etage	36.00 €
Particuliers	Grande salle	290.00 €
	Location de la sono	28.00 €
	Rotonde - café enterrement	55.00 €
	Caution	620.00 €

Activités dispensées par des professionnels	Grande salle / heure d'utilisation	2.20 €
	Petite salle / heure	1.25 €
	Rotonde / heure	1.25 €
Salle de l'étage ou salle n° 1	Forfait : 5 premières séances	90.00 €
Abonnement pour des professionnels castois	Séance supplémentaire	18.00 €

Prêt de matériel	Associations Castoises	Gratuit
	caution	100.00 €

Particuliers Domiciliés à Cast	La tente doit être montée sur le territoire communal	
	Totalité de la tente bleue	115.00 €
	1/3 de la tente bleue	56.00 €
	caution	100.00 €
Association des communes voisines	Totalité de la tente bleue	194.00 €
	1/3 de tente	102.00 €
	caution	100.00 €

Droit de place	Tarif journalier par m2	0.56 €
	Forfait annuel	60.00 €

Photocopies		
Noir	Recto format A4	0.15 €
	Recto/verso A4	0.30 €
	Recto A3	0.30 €
	Recto/verso A3	0.60 €
Couleur	Recto format A4	0.30 €
	Recto/verso A4	0.60 €
	Recto A3	0,55 €
	Recto/verso A3	1.10 €
Télécopie	La feuille	0.55 €

Abonnement bulletin municipal	L'année	20.00 €
-------------------------------	---------	---------

Dératisation	Souricide, sachet 26 g	0.20 €
--------------	------------------------	--------

Garderie	Matin - 7h30 à 8h50	1.18 €
	Matin - 8h30 à 8h50	0.58 €
	Soir de 16h30 à 17h30	1.65 €
	Soir de 17h30 à 18h30	1.08 €
	De 18h30 à 19 h	1.03 €
	Gratuit pour le 3e enfant présent	

Centre aéré	Garderie le mercredi de 7h30 à 9h	1.00 €
	Garderie le mercredi de 17h30 à 18h30	1.00 €
	Centre loisir demi-journée sans repas	4.50 €
	Centre loisir demi-journée avec repas	7.20 €
	Centre loisir journée complète	9.00 €
	Pour le 3e enfant	Demi tarif
	Gratuit à partir du 4e enfant	

Restauration	Repas abonné	2.74 €
	Repas abonné 3e et plus	1.94 €
	Repas occasionnel	3.29 €
	Repas adulte	3.19 €
	Accueil sans repas (réservé uniquement aux enfants bénéficiant d'un PAI)	1.00 €

DELIBERATION N° 52-2018 – CONTRAT D'ASSOCIATION DE L'ECOLE NOTRE DAME 2019

Considérant que le coût moyen d'un élève de l'école publique pour l'année 2017 s'élève à 660,60 €,
Après réunion de la commission finances réunie le 20 novembre 2018, qui a émis un avis favorable,
Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :
- De fixer à 660,60 € par élève la participation de la commune de CAST pour le contrat d'association à l'école Notre Dame pour l'année 2019.

DELIBERATION N° 53-2018 – ATTRIBUTION DES LOTS DES MARCHES D'ASSURANCES

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'une négociation des marchés d'assurances a été organisée dans le cadre de la procédure adaptée pour la mise en place de nouveaux contrats à effet au 1er janvier 2019 pour une année, renouvelable 3 fois.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

De retenir les offres suivantes :

Lot 1 : Dommages aux biens et annexes à GROUPAMA pour un montant de 2 559,73 €.

Lot 2 : Responsabilité civile à GROUPAMA pour un montant de 1 050 €.

Lot 3 : Flotte automobile à GROUPAMA pour un montant de 1 508,49 €.

Lot 4 : Protection juridique à GROUPAMA pour un montant de 715 €.

Lot 5 : Risques statutaires à GROUPAMA pour un taux de

4.98 % pour les agents affiliés à la CNRACL.

D'autoriser le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

DELIBERATION N°54-2018 – MOTION DE SOUTIEN AU RETABLISSEMENT DU SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE REANIMATION AFFECTE A L'HOPITAL MICHEL MAZEAS DE DOUARNENEZ

La ligne de Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR) dépendant du Centre Hospitalier intercommunal de Cornouaille (CHIC) à Quimper, affectée au Centre Hospitalier Michel Mazéas de Douarnenez, a été ramenée au CHIC en période nocturne et en fin de semaine ou en jour férié sans information aux communes concernées.

Cette mesure, présentée comme temporaire pour la période allant de la fin du mois de mai à la fin du mois d'août, est toujours appliquée, contrairement aux engagements initiaux, et fait peser le risque qu'elle ne devienne définitive.

Compte-tenu du contexte des territoires impactés par cette mesure, aussi bien dans le Cap-Sizun que dans le Porzay, en matière de couverture médicale de la population et du manque chronique de médecins urgentistes au niveau local dans le cadre du groupement hospitalier du Sud-Finistère, cette décision fait courir un danger réel aux habitants de ces zones. En effet l'allongement de la durée de traitement des appels et du transport en ambulance sur Quimper place les patients en état d'urgence vitale dans une situation critique.

De plus, face aux effets de la politique de santé définie par le gouvernement qui menace de vider les structures hospitalières de proximité de leur substance, rendant plus difficile encore l'accès aux soins, il est vital de rappeler que les territoires ont besoin de ces structures.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

De demander le rétablissement de la ligne de SMUR qui était affectée précédemment au Centre Hospitalier de Douarnenez 24h sur 24 ;

De demander à l'Agence Régionale de Santé de Bretagne de lui faire connaître à quelle date cette ligne sera restaurée ;

De demander que le Centre Hospitalier Michel Mazéas de Douarnenez soit doté de tous les moyens, humains comme matériels, et de tous les services à même de répondre aux besoins de la population ;

De rester vigilant quant au maintien des moyens existant au centre hospitalier de Douarnenez, y compris un service des urgences à demeure 24h sur 24.

DELIBERATION N°55-2018 – CONTENTIEUX ENEDIS : NOMINATION DE L'AVOCAT REPRESENTANT LA COMMUNE DE CAST DANS SON POURVOI EN CASSATION AUPRES DU CONSEIL D'ETAT

Le Maire rappelle la délibération n° 49-2018 par laquelle le Conseil Municipal a, par 13 voix pour et 5 abstentions, décidé d'autoriser le Maire à pourvoir la Commune en cassation dans le cadre du contentieux avec Enedis et à solliciter les services d'un avocat inscrit au Conseil d'Etat.

Dans le cadre de cette délibération, la commune a contacté un avocat ad hoc.

Le Conseil Municipal décide, à la majorité et 4 abstentions :
D'autoriser Maître PERIER, membre de la SCP Celice-Soltner-
Texidor-Périer, avocat inscrit au Conseil d'Etat, à représenter la
commune pour ce pourvoi en cassation.
Cette délibération vaut autorisation d'estimer en justice.

INFORMATIONS PRATIQUES

Commerces & professionnels

La liste des artisans, commerçants, producteurs, entreprises
de services et professionnels de santé est disponible en **mairie**
ou sur notre site Internet www.mairie-cast.com

Horaires du **Docteur SABLON, médecin généraliste.**

Tél : 09.86.44.17.29 (*consultations sur rendez-vous uniquement*) : lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et de 15h30 à 19h. Fermé le jeudi. Samedi matin de 9h à 12h

Horaires du **Docteur LOBJEOIS, médecin généraliste.**

Tél. 09.81.84.19.68.

Prise de rendez-vous sur doctolib.fr ou par téléphone.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 20 et de 14 h à 18 h 40. Fermé le mardi. Samedi matin de 9 h à 12 h.

Permanence Cabinet Infirmier - Maison médicale

Du mardi et vendredi de 7h30 à 8h30

Csaba Kincses, masseur kinésithérapeute : 06.45.43.56.79

Yves PENNANEACH, masseur kinésithérapeute :

02 .98.73.67.17

Pharmacie Niquet (02.98.73.56.06)

Ouvert du lundi au vendredi 9 h - 12 h et 14 h - 19 h ; le samedi 9 h - 12 h www.pharmacie-niquet.fr

Marchés, place St Hubert :

Les mardis, de 9h à 12h : marché alimentaire (volailles, fruits-légumes, légumes bio, poisson)

Les vendredis, de 10h à 11h : poisson

Les Paniers Castois : légumes bio, paniers à 8 €, 11 €, 15 €

Tous les vendredis de 18h à 19h.

Contact : Patricia au 06.47.60.35.43 ; Frédéric au

02.98.73.67.07 ; Maurice au 06.81.89.51.99.

Herbes et compagnie

Légumes bio et plantes aromatiques et médicinales (tisanes, sirops, huile, aromates...)

Vente à la ferme le samedi de 10h à 12h30. Au marché le mardi matin.

Contact: Maelenn Lastennet 06.62.42.96.76

Car'Os au poil : toilettage pour chien, sur rdv le jeudi place St Hubert. **Contact** : tél. 06.37.40.19.60

Un chien dans le marais : alimentation et accessoires pour chiens et chats. www.unchiendanslemarais.com

Contact : Tél. 06.18.83.14.74

Ferme de Lamharo Vend colis de porc (\pm 7 kg) à 10€/kg : Animaux élevés sur paille, nourris à base d'aliments sans OGM et enrichis en graine de lin.

- Vend steaks hachés : lot de 16 (2 kg pour 24€) ou lot de 8 (1 kg/13€)
- Vend colis de viande bovine (\pm 11 kg) à 12€50/kg : Animaux élevés entièrement à l'herbe. Tout est emballé sous vide. Possibilité de livraison à domicile.

Contact : Bruno HASCOET au 06 08 25 45 13 ou lafermedelamharo@orange.fr

EVEN AGRI : horaires : du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h ; samedi : 9h - 12h

Annonces

- **Nounou expérimentée**, je suis à votre disposition pour garder votre enfant dans un cadre familial et accueillant. Eveil, jeux et jardin à volonté ! Pour tout renseignement vous pouvez me contacter au 02.22.12.47.84 ou steph.2006@live.fr
- **Assistante maternelle agréée** (7 ans d'expérience), maison avec jardin proche de deux écoles, dispose de place pour accueillir votre enfant. Diverses formations dont : initiation au langage des signes, CAP petite enfance, éducation bienveillante et secourisme. Je propose des activités selon l'âge et l'éveil de l'enfant. **Contact** : 06.75.36.08.44
- Besoin d'un baby-sitter ? Pensez au fichier du PIJ ! **Contact** : 02 98 86 13 11 / 06 40 05 45 42 pjij@polysonnance.org
- **Enseignante** de nationalité allemande donne cours allemand tous niveaux. **Contact** : 02 98 16 06 46
- Formatrice retraitée. Accompagnement scolaire primaire et collège. **Contact** : 07.68.84.51.03
- Recherche heures de ménage et / ou de repassage en chèque emploi service. Expérience de neuf ans en nettoyage. Sérieux et discrétion assurés. Tarif horaire : 12 € net. **Contact** : fixe : 02.98.26.09.45 / mobile : 06.65.96.38.69
- **Vend** : bois de chauffage sec sous hangar, 45 - 50 cm livraison assurée. Corde ou demi-corde. **Contact** : 06.14.71.54.79
- **Vend** : vélo homme ou enfant, bon état 60 € ; casque enfant, bon état, 15 € ; velo demi-course h/f bon état 45 € ; TV couleur bon état, 40 € ; four microondes électrique, bon état 50 €. **Contact** : 02.98.16.06.56
- **Vend** : pour cause de déménagement, balançoire en bois (adultes et enfants) 350 € ; cabanon 10-12 m² visible sur place, 200 € négociable. **Contact** : 06.21.32.15.01

PIJ

Le **samedi 26 janvier, de 10h à 12h**, à Châteaulin, le Point Information Jeunesse Communautaire propose un atelier «SPECIAL ORIENTATION» pour les jeunes, de la 3ème à la Terminale, mais également à celles et ceux qui souhaitent changer d'orientation mais sans trop savoir vers quelle formation se tourner. Objectifs : apprendre à mieux se connaître, à mieux cerner ses centres d'intérêts, afin de choisir une orientation scolaire et/ou professionnelle pertinente. Cet atelier collectif permettra aussi de mieux connaître le PIJ et ses ressources documentaires pour s'orienter. Pour poursuivre la démarche, suite à cet atelier, des rendez-vous individuels sont possibles.

Atelier gratuit (les RDV suivants également). Inscription obligatoire (nombre de places limité) auprès du PIJ au 02.98.86.13.11 ou 06.40.05.45.42.



Prélèvement à la source

La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source entre en vigueur à compter du 1er janvier 2019.

Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés.

Tous les renseignements sont accessibles à partir du site www.impots.gouv.fr.

A ce titre, la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère souhaite apporter quelques éléments complémentaires :

- vous souhaitez signaler une **modification de situation de famille** ou une **modification de votre niveau de revenus** : à compter du 2 janvier 2019, vous aurez la possibilité de signaler ce changement à la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source » de votre compte sur le site www.impots.gouv.fr. Si vous n'avez pas internet, vous pourrez aussi appeler le 0811 368 368 ou vous déplacer dans votre centre des finances publiques en début d'année.

- vous entrez dans la vie active et vous souhaitez savoir quel taux de prélèvement sera appliqué : votre employeur appliquera un taux non personnalisé déterminé à partir d'un barème fonction de votre revenu. Ce sera un taux nul si votre rémunération mensuelle est inférieure à 1 367 €. En cas de contrat court inférieur à 2 mois, une déduction est opérée sur votre revenu.

- vous exercez dans une **profession indépendante** (artisan, commerçant,...) le montant de l'impôt correspondant sera prélevé mensuellement (ou trimestriellement sur option) sur votre compte bancaire.

Collecte des déchets - CCPCP

Pour information, en raison des jours fériés non travaillés (Noël et jour de l'An), les collectes de déchets sont décalées de 24h :

Semaine 52 : du 26 décembre jusqu'au 29 décembre,
Semaine 01 : du 2 janvier jusqu'au 5 janvier.

Ainsi, les tournées normalement effectuées le mardi sont réalisées le mercredi, celles normalement effectuées le mercredi le sont le jeudi et ainsi de suite, jusqu'à la tournée du vendredi qui sera réalisée samedi.

Pour Cast : bacs verts seront collectés le **jeudi 27 décembre** et le **jeudi 3 janvier**.
et bacs jaunes (semaine paire) relevés le **vendredi 28 décembre**

LA VIE DES ECOLES

Ecole publique

Les maternelles au cinéma

Mardi 11 décembre, les élèves de petites et moyenne section se sont rendus au cinéma l'Agora de Châteaulin pour voir « Arthur et la magie de Noël ». Deux petits films sympathiques sur l'hiver en Laponie et les décorations animées du sapin de Noël ; Pour les plus jeunes, ce fut l'occasion de prendre le car pour la première fois : un grand moment !



Le voyage de Zyriab

Dépayement assuré pour les élèves de la GS au CE2 qui sont allés à Brest, au Quartz pour le spectacle musical « Le voyage de Zyriab ». Le groupe Bab Assalam les a transportés de Bagdad à l'Andalousie. Un moment réjouissant !



Le grand chut

Les élèves de CE2-CM1 et CM2 ont poursuivi leurs rencontres avec des artistes du projet « Le grand Chut ».

Arnaud Le Gouëfflec a proposé un atelier de poésie sonore qui a fait prendre conscience aux élèves des sons qui les entourent.

Puis Laurent Duprat est venu pour la seconde fois pour une séance de Human Beat box. Les élèves ont été accompagné par l'artiste pour réussir à produire plusieurs sons en même temps. Petit à petit les sons produits ont été enregistrés, modifiés, combinés pour créer de la musique. Les surprises étaient au rendez-vous !

Les artistes et les élèves se sont donné rendez-vous en mai pour découvrir le spectacle « Le grand chut ».

L'équipe de l'école s'agrandit

Depuis lundi 10 décembre, nous accueillons Annaëlle en service civique à l'école. Annaëlle sera présente principalement en classe de CE-CM jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle accompagnera les élèves dans leurs différentes activités au quotidien. Elle sera également présente pour l'ensemble des élèves de l'école et travaillera avec l'équipe dans la mise en place de projets.

● Ecole Notre Dame

Maternelle-CP : C'est moi le plus fort !

Au cours de cette deuxième période, les élèves de la classe de maternelle - CP ont étudié le livre de Mario Ramos, "C'est moi le plus fort". A partir du travail réalisé en classe, les enfants ont mis en scène toute l'histoire.

les élèves de CE-CM ont eu la chance de découvrir en avant-première leur petite pièce de théâtre. Avec une grande joie et une grande fierté, les plus jeunes ont reçu un tonnerre d'applaudissements de la part des plus grands. C'étaient eux les plus forts !



● Centre de loisirs



« Les enfants de la garderie ont décoré le sapin »



« A l'ALSH, les enfants ont préparé les bûches pour le goûter de Noël. »



VIE ASSOCIATIVE

APEL

Rendez-vous le 2 février à la salle communale pour une soirée raclette organisée par l'APEL de l'école Notre Dame. Tarifs : 12 € pour les adultes et 6 € pour les enfants.

Réreservation possible au 02.98.73.56.79.

SOIREE RACLETTE

SAMEDI 2 FEVRIER 19H

SALLE COMMUNALE A CAST



Menu Adulte 12€
Menu Enfant 6 €

Possibilité de réserver et d'obtenir des renseignements au 02 98 73 56 79



Organisé par l'APEL de l'école Notre Dame

Ar Vignonnet



Dans la bonne humeur, nous venons de fêter les 90 ans de notre doyenne Elisa, qui se porte très bien. Nous lui souhaitons une longue vie de bonheur.

L'assemblée générale aura lieu mardi 22 janvier 2019 à 14 h. Joyeuses fêtes et bonne année.

Contact : 02.98.73.56.77

Zumba

Rendez-vous tous les mardis à la salle communale de Cast, de 20h30 à 21 h 30 pour des séances de Zumba.

Les cours sont destinés à tous, à partir de 12 ans.

Inscription à l'année.

Tarifs : 12 - 16 ans, 80 € l'année ; Plus de 16 ans et adultes : 120 € l'année

Contact : Mathilde FRADINHO, zumba.tilda@hotmail.fr

Facebook : mathilde-Helena zumba

Bibliothèque

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi de 16h30 à 17 h 45

Jeudi de 18 h à 19 h

Samedi de 10 h à 11 h 45

Groupes de marche

CIRCUITS DE RANDONNEES

Départ à 14 h du parking des anciens combattants au bourg de CAST

MARDI 15 janvier 2019

Circuit de Port-Launay/St-Sébastien/Lanvaïdic : 7kms5

Départ du parking de l'écluse à Port Launay

Balisage : aucun

Difficulté : montées

MARDI 22 janvier 2019

Circuit de Plomodiern/Ploeven : 7kms

Départ du parking St Yves à Plomodiern vers

Kerc'Haro/Moulin du varc'h/St gilles/bourg

Balisage : aucun

Difficulté : montées

MARDI 29 Janvier 2019

Circuit du tour du Menez Quelec'h à CAST : 8kms5

Départ du parking au Menez quelec'h (bord de route) pour

descendre et prendre la route de kerbolé à droite, le che-

min creux à droite pour rejoindre Pen Ar Zuil puis Goarem

Nevez et revenir par Kerjean, Pors Richard, Le grannec.

Balisage : aucun

Difficulté : montées

MARDI 5 FEVRIER 2019

Circuit de Kervel à Plonévez-Porzay : 6kms5

Départ du parking de Tréfeuntec

Balisage : aucun

Difficulté : GR accidenté

Comité d'animation

Assemblée générale le **vendredi 4 janvier** à 20h30 dans la rotonde, ouvert à toutes les personnes désireuses de s'investir dans l'animation de la commune.